

**COJUSTICE**

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLE

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIETE GENERALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048**EXPEDITION**

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE VINGT SIX JANVIER

A LA REQUETE DE :

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE
RIS ORANGIS CENTRE**, 39 rue Johnstone et Reckitt 91130 RIS
ORANGIS, représenté par la SARL CABINET MOREAU sise 16
rue Charles Fourier 91000 EVRY, en sa qualité de syndic,

Ayant pour Avocat: **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au
Barreau de l'Essonne, domicilié 16 place Jacques Brel 91130 RIS-
ORANGIS;

LEQUEL M'EXPOSE :

Que le syndic requérant est créancier de la SCI LA [REDACTED] en
vertu d'un jugement rendu par le pôle de proximité du Tribunal
judiciaire d'Evry-Courcouronnes en date du 15 mai 2023,
précédemment signifié et aujourd'hui définitif;

Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière sur un bien
appartenant à la débitrice susnommée et situé 39 rue Johnstone et
Reckitt – 91130 RIS-ORANGIS.

Qu'il entend faire procéder à un procès-verbal de description
conformément aux dispositions légales ;

Qu'il me requiert en ce sens.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Ronan LECOMTE, commissaire de justice associé au sein de
la « SELARL COJUSTICE, titulaire d'un office de commissaire
de justice à la résidence de LONGJUMEAU (91160), 9
boulevard de Bretagne », soussigné



COJUSTICE
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice
Nicolas BADUFLÉ
Patrick FAUCHERE
Rorian LECOMTE
Mathilde MANCEAU
Commissaires de justice associés
Johanna MORAND
Commissaire de justice salariée
9 Bld de Bretagne
91165 LONGJUMEAU CEDEX
Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)
SOCIETE GENERALE
IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47
bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:
2535048

Certifie m'être présenté ce jour à 09 h 45 à l'adresse des lieux à décrire susvisés à 10 h 00, où là étant en présence de Monsieur Vincent MONTRIGAUD, expert immobilier, cabinet DIMM DIAGNOSTIC IMMO ;

Je dresse les constatations requises.

DESCRIPTIF

Le bien à décrire se compose de :

- un appartement premier étage gauche sortant de l'ascenseur, première porte, portant le numéro 11,
- une cave en sous-sol portant le numéro de lot 116.

Le bien à décrire s'intègre dans un immeuble soumis aux statuts de la copropriété sous l'entité SDC RESIDENCE RIS-ORANGIS CENTRE, représenté par son syndic en exercice, la SARL CABINET MOREAU, domiciliée 16 rue Charles Fourier – 91000 EVRY-COURCOURONNES.

Le bien est situé le long de la Nationale 7 à proximité de différents commerces d'appoint.



2



COJUSTICE
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLÉ

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tel 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIETE GENERALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048



La résidence dispose d'accès sécurisé, d'une double cage d'ascenseur et d'une loge de gardien. Les parties communes sont à l'état d'usage et entretenues.

Le bien à décrire est occupé par un tiers susceptible de revendiquer un droit d'occupation opposable en l'espèce, Monsieur [REDACTED] lequel, ainsi déclaré, préalablement avisé par mes soins de réalisation du descriptif ce jour, est présent et ne s'y oppose pas.

L'occupant me présente un contrat de location pour locaux non meublés écrit conclu entre la partie saisie et le locataire susvisé pour le bien objet des descriptions.

Le bail stipule une durée de trois ans renouvelable. Le loyer hors charges mensuel est stipulé à 609 € outre 208 € de charges mensuelles. L'occupant me précise et me justifie qu'à ce jour, il verse un loyer charges comprises à hauteur de 800 €.



COJUSTICE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLÉ

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIETE GENERALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048

Quittance de loyer

Janvier 2026

Sci La Serterie
 RCS Nanterre 388600815
 Siret: 387562830
 C/o Julien Cristofari
 18 Avenue Maximilien de Robespierre
 94890 CANTERAN
 065 264 2607
 s.la-serterie@gmail.com

Adresse de la location : 39, Rue Johnston & Beckitt 1er étage 1er Porte à droite
 En sortant de l'ascenseur : 51130 RUE ORANGES

Nous soussignés SCI LA SERTIERE, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclarons avoir reçu de Monsieur **DUASSISADIO NDALLA**, la somme de huit cent euros / 800 Euros, au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location du mois de Janvier 2026 et lui en donnons quittance, sous réserve de tous nos droits.

Détail du règlement	
Loyer :	600,00 €
Provision pour charges :	191,00 €
Total :	800,00 €

Date du virement : 31/12/2025. Montant: Huit cent Euros
 Virement de 800 € reçu de Monsieur **DUASSISADIO NDALLA**

LE GERANT PHILIPPE CRISTOFARI

Cette quittance équivaut aux quittances reçues qui auraient pu être établies précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent loyer. Elle est à conserver pendant trois ans par le locataire (Art n° 89-402 du 6 juillet 1989) art 7-3)

Le bail est signé par la SCI débitrice datée du 14 août sans spécificité de l'année. L'occupant me précise que la date d'effet du bail a été fixée au 14 août 2022.

Parallèlement à mes descriptions, Monsieur MONTRIGAUD procède aux diagnostics légalement requis ainsi qu'aux calculs des surfaces des pièces du logement. Ses résultats seront directement transmis à l'avocat poursuivant

Entrée :

Porte palière : châssis bois, équipé de deux points de fermeture indépendants. L'ensemble est ancien mais reste en bon état de fonctionnement.

Sol : carrelage à l'état d'usage.

Murs : plinthes carrelées puis peinture murale à l'état d'usage.



COJUSTICE
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLÉ

Patrick FAUCHÈRE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048

Plafond : peinture à l'état d'usage. Une sortie électrique en plafonnier avec suspension.

La pièce comporte :

- un placard mural deux portes en bois, aménagé à usage de dressing ;
- un deuxième placard avec une porte d'accès châssis bois et poignée double béquille.



Cuisine :

Porte d'accès : châssis bois avec oculus en partie centrale et poignée double béquille. L'ensemble est ancien mais reste à l'état d'usage.

Sol : revêtement plastique hors d'usage : marqué par des traces de brûlure et taches diverses.

Murs : plinthes carrelées puis papier peint fibre de verre avec peinture hors d'usage : marquée de multiples taches et traces d'usure. La crédence carrelée est ancienne mais reste à l'état d'usage. Une bouche d'aération murale légèrement encrassée.

Plafond : papier peint fibre de verre avec peinture à l'état d'usage. Une sortie électrique en plafonnier avec douille et ampoule.

La pièce comporte :

- une gazinière individuelle à induction électrique ;
- un meuble bas de cuisine bois mélaminé intégrant un plan en inox avec évier, double vasque et paillasse, et robinetterie type mitigeur ;



COJUSTICE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLE

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 - etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIETE GENERALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048

- un appareil électroménager laissant présumer la présence d'alimentation et d'évacuation en eau ;
- un meuble haut mural deux pans en bois ;
- une baie vitrée, deux pans ouvrants, châssis PVC double vitrage, sécurisée par un volet roulant électrique.



Séjour/salle à manger :

Porte d'accès : châssis bois avec oculus verre dépoli et poignée double béquille. L'ensemble est à l'état d'usage en bon état de fonctionnement.

Sol : parquet à l'état d'usage.

Murs : plinthes en bois puis peinture murale à l'état d'usage.

Plafond : peinture à état d'usage. Une sortie électrique en plafonnier avec domino.

La pièce comporte une baie vitrée comportant des pans dormants et ouvrants, châssis PVC double vitrage ; la baie est sécurisée par un volet roulant électrique et dessert un balcon.



COJUSTICE
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLE

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél 01 64 48 81 32 - etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIETE GENERALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048



Balcon :

Revêtement carrelé usagé taché et garde-corps métallique.

2



COJUSTICE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLÉ

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048



Dégagement :

Porte d'accès depuis l'entrée : châssis bois avec poignée double béquille à l'état d'usage et en bon état de fonctionnement.

Sol : revêtement plastique à l'état d'usage.

Murs : plinthes en bois puis peinture murale à l'état d'usage.

Plafond : peinture à l'état d'usage. Une sortie électrique en plafonnier avec suspension et un placard mural surélevé.



2



COJUSTICE
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLÉ

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIETE GENERALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER :

2535048

Débarras :

Porte d'accès : châssis bois dénué de poignée.

Sol : revêtement plastique apparaissant à l'état d'usage mais l'encombrement des lieux ne permet pas un examen exhaustif.

Murs et plafond : peinture à l'état d'usage.

Cabinet de toilettes :

Porte d'accès : châssis bois avec poignée double béquille. L'ensemble est à l'état d'usage en bon état de fonctionnement.

Sol : carrelage à l'état d'usage.

Murs : plinthes carrelées à l'état d'usage puis papier peint fibre de verre avec peinture usagée et tachée.

Plafond : peinture à l'état d'usage. Une sortie électrique en plafonnier avec suspension.

Les WC sont de type anglais avec réservoir dorsal et cuvette double abattant. L'ensemble est à l'état d'usage en bon état de fonctionnement.

Salle de bains :

Porte d'accès : châssis bois avec poignée double béquille.

Sol : carrelage à l'état d'usage.

Murs : plinthes carrelées puis papier peint fibre de verre avec peinture à l'état d'usage et pans carrelés à l'état d'usage mais la faïence est brisée au-dessus du lavabo. Une bouche d'aération murale.

Plafond : papier peint fibre de verre avec peinture à l'état d'usage. Une sortie électrique en plafonnier avec douille et ampoule.

La pièce comporte :

- un lavabo mural sur colonne, robinetterie type mitigeur ;
- une baignoire avec tablier bois hors d'usage et épaufrée et gondolée. La vasque est grisâtre. Robinetterie type mitigeur et flexible de douche entartrée mais reste à l'état d'usage.



COJUSTICE

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLE

Patrick FAUCHERE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIETE GENERALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048



Chambre fond gauche (chambre 1) :

Porte d'accès : châssis bois avec poignée double béquille. L'ensemble est à l'état d'usage en bon état de fonctionnement.

Sol : parquet à l'état d'usage.

Murs : plinthes en bois puis papier peint fibre de verre avec peinture à l'état d'usage.

Plafond : peinture à l'état d'usage.

La pièce comporte une porte vitrée, deux pans ouvrants, châssis PVC double vitrage. La baie est sécurisée par un volet roulant électrique.



2



COJUSTICE
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Anciennement HDJ91 huissier de justice

Nicolas BADUFLÉ

Patrick FAUCHÈRE

Ronan LECOMTE

Mathilde MANCEAU

Commissaires de justice associés

Johanna MORAND

Commissaire de justice salariée

9 Bld de Bretagne

91165 LONGJUMEAU CEDEX

Tél. 01 64 48 81 32 – etude@cojustice.fr

Coordonnées bancaires (compte affecté)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

IBAN FR76 30003 01053 00027603004 47

bic adresse swift SOGEFRPP

REFERENCES A RAPPELER:

2535048

Chambre fond dégagement (chambre 2) :

Porte d'accès : châssis bois avec poignée double béquille.
L'ensemble est à l'état d'usage, en bon état de fonctionnement.

Sol : parquet usagé, déformé à plusieurs endroits.

Murs : plinthes en bois puis peinture à l'état d'usage.

Plafond : peinture à l'état d'usage. Une sortie électrique en plafonnier avec douille.

La pièce comporte une baie vitrée, deux pans ouvrant, châssis PVC double vitrage. La baie est sécurisée par un volet roulant PVC.



Cave lot 116 :

Les caves sont situées au sous-sol du bâtiment.

L'occupant me confirme disposer de ce lot mais ne pas s'en servir et n'avoir plus accès aux caves.

L'accès commun étant sécurisé, le lot ne sera pas visité.

Mes descriptions étant terminées, je me suis retiré.

Je termine mes opérations à 10 h 35.

Et, de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit auquel j'intègre des photographies strictement conformes à mes descriptions et prises par mes soins, un certificat de superficie et copie du contrat de bail présenté relatifs au bien décrit, un résumé statistique et deux plans géographiques relatifs à la commune de Ris-Orangis (91).

COUT :

Les articles cités ci-dessous sont extraits du code du commerce

Emoluments (Article L. 444-1)	221,36
Transport (Article A. 444-48)	9,40

Base T.V.A.	230,76
T.V.A. 20,00%	46,15

TOTAL T.T.C. 276,91 €

Soit deux cent soixante-seize euros et quatre-vingt-onze centimes.

Acte dressé sur 11 pages, outre les annexes susvisées.

Ronan LECOMTE
Commissaire de justice associé





Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : R.26.038.RIS ORANGIS.
Date du repérage : 20/01/2026
Heure d'arrivée : 14 h 56
Durée du repérage : 01 h 15

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Essonne**

Adresse : **39 Rue Johnstone et Reckitt (Apt 11. Cave 116)**

Commune : **91130 RIS ORANGIS**

Section cadastrale AD, Parcelle(s) n° 547

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Etage 1; Compl. 2535048 - P3/20240109, Lot numéro Apt 11. Cave 116

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : . **LA**

Adresse : **16 Rue du Maréchal Foch 66000 PERPIGNAN**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **LA**

Adresse : **39 Rue Johnstone et Reckitt 91130 RIS ORANGIS**

Repérage

Périmètre de repérage :

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **Montrigaud Vincent**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIMM Diagnostic Immo**

Adresse : **10 Allée des Champs Elysées 91000 EVRY**

Numéro SIRET : **535 308 035 00026**

Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10592956604 - 31/12/2026**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 66,43 m² (soixante-six mètres carrés quarante-trois)
Surface au sol totale : 66,43 m² (soixante-six mètres carrés quarante-trois)

Résultat du repérage

Date du repérage :

20/01/2026

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Liste des pièces non visitées :

Sous-Sol - Cave (Absence de clef)

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Sans accompagnateur

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
1er étage - Entrée	8,43	8,43	
1er étage - Cuisine	7,05	7,05	
1er étage - Séjour	18,43	18,43	
1er étage - Dégagement	3,9	3,9	
1er étage - Dressing	2,55	2,55	
1er étage - Wc	1,05	1,05	
1er étage - Salle de bain	3,73	3,73	
1er étage - Chambre 1	11,65	11,65	
1er étage - Chambre 2	9,64	9,64	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 66,43 m² (soixante-six mètres carrés quarante-trois)****Surface au sol totale : 66,43 m² (soixante-six mètres carrés quarante-trois)****Résultat du repérage – Parties annexes**

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
1er étage - Balcon	0	3,51	

Fait à **RIS ORANGIS**, le **20/01/2026**Par : **Montrigaud Vincent**

Aucun document n'a été mis en annexe

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

CONTRAT DE LOCATION POUR LOCAUX NON MEUBLE:

Le présent contrat est conclu entre les parties ci-dessous désignées, en vertu de la loi n° 2011-267 du 28 mars 2011, et est régi par le droit français.

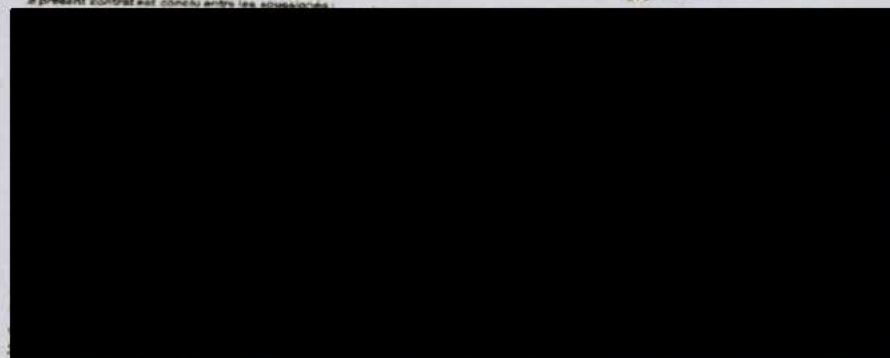
Le présent contrat de location est applicable aux locaux et aux équipements de logement ou à ceux qui constituent la résidence principale du preneur, et non à ceux qui sont destinés à être utilisés pour des activités professionnelles, commerciales ou industrielles.

Le présent contrat est conclu entre les parties ci-dessous désignées, en vertu de la loi n° 2011-267 du 28 mars 2011, et est régi par le droit français.

DÉSIGNATION DES PARTIES

S.C. LA SIRE

Le présent contrat est conclu entre les personnes :



Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet la location d'un logement ainsi déterminé :

1. Consistance du logement :

Adresse : **39 Rue Johnstone et Beckitt 94130 RIJS-ORANGIS**
Département : **94** Région : **île de France**

2. Nature de l'usage :

☒ Résidence principale

☐ Usage professionnel

☐ Usage commercial

☐ Usage industriel

☐ Usage agricole

☐ Usage autre

☐ Usage mixte

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

☐ Usage autre

E. Equipement d'accès aux technologies de l'information et de la communication

Modalités de mise à disposition :

Modalité du matériel et des logiciels :

Personne contactée
Niveau

PERFUTIG SAN

DATE DE PRISE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT

La durée du contrat et la date de prise d'effet sont ainsi définies :

A. Date de prise d'effet du contrat :

B. Durée du contrat : ☒ 3 ans ☐ 5 ans ☐ Durée réduite à : _____ (mois)

Si la durée est inférieure à celle des autres conventions de location, celle-ci s'applique, sous réserve d'adhésion préalable du locataire, à la durée du contrat.

En l'absence de conclusion du renouvellement du contrat, celui-ci est considéré comme résilié de plein droit à l'expiration de sa durée, sans préavis.

En l'absence de conclusion du renouvellement du contrat, celui-ci est considéré comme résilié de plein droit à l'expiration de sa durée, sans préavis.

En l'absence de conclusion du renouvellement du contrat, celui-ci est considéré comme résilié de plein droit à l'expiration de sa durée, sans préavis.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les parties conviennent des conditions financières suivantes :

A. Loyer :

Le montant du loyer mensuel initial est fixé à 609 €.

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

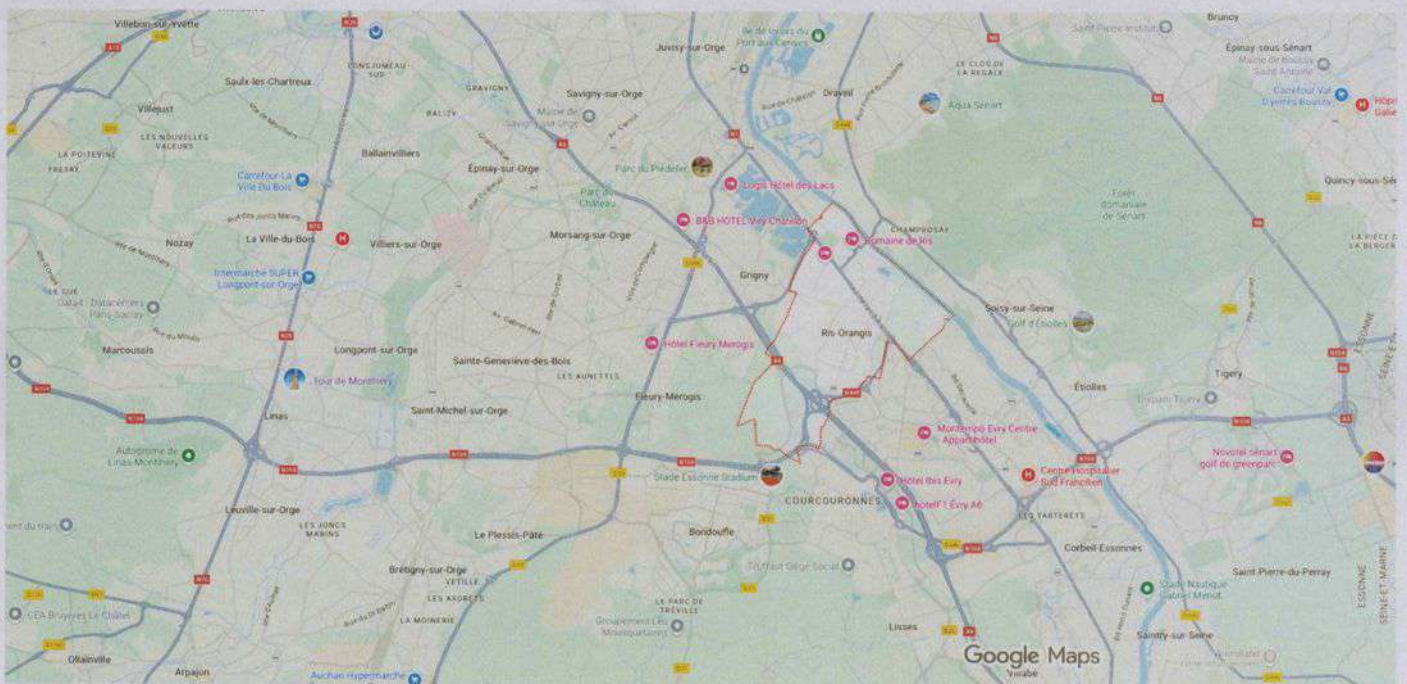
Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Le cas échéant, modalités particulières de fixation du loyer initial applicables dans certaines zones tendues :

Google Maps

Ris-Orangis



Données cartographiques ©2026 Google 1 km

Google Maps

Ris-Orangis



Données cartographiques ©2025 Google 5 km

Zone d'étude **Ris-Orangis (commune)**, comparée avec **France**

SYNTHÈSE - COMPAREUR DE TERRITOIRES

Population et ménages

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Population	30 283	67 760 573
Densité de population (hab/km²)	3 476,8	107,1
Superficie (km²)	8,7	632 702,3
Nombre de ménages	11 514	30 888 593

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2022

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Variation de population (%)	0,8	0,3
- due au solde naturel (%)	1,1	0,2
- due au solde entrées/sorties (%)	- 0,3	0,2

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2016-2022

Logement

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Nombre de logements	12 352	37 527 880
Part des résidences principales (%)	93,2	82,3
Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)	0,7	9,7
Part des logements vacants (%)	6,1	8,0

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2022

Naissances - Décès

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Naissances domiciliées	498	659 731
Décès domiciliés	208	641 023

Source : Insee, État civil - 2024

Emploi - Chômage

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Emploi total au lieu de travail	7 088	27 775 097
dont part des emplois salariés (%)	85,9	86,1
Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)	72,5	75,2
Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)	12,3	11,7

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2022

Revenus

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Nombre de ménages fiscaux	11 037	N/A
Part des ménages fiscaux imposés (%)	N/A	N/A
Médiane du niveau de vie (€)	20 090	N/A
Taux de pauvreté (%)	N/A	N/A

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2021

Certaines données sont non disponibles au niveau France entière (France métropolitaine uniquement)

Etablissements

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Nombre d'établissements	966	2 405 424
Part des établissements sans salarié (%)	14,2	10,5
Part des établissements de 1 à 9 salariés (%)	69,7	71,3
Part des établissements de 10 salariés ou plus (%)	16,1	18,1

Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) - 2023

Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Effectifs salariés dans les établissements

Indicateurs	Ris-Orangis	France
Effectifs salariés	7 946	26 533 842
Part des effectifs de l'agriculture, sylviculture et pêche (%)	0,0	1,1
Part des effectifs de l'industrie (%)	3,8	12,3
Part des effectifs de la construction (%)	11,8	6,1
Part des effectifs des commerces, transports, services divers (%)	52,1	48,3
Part des effectifs admin. pub., enseign., santé et act. soc. (%)	32,2	32,2

Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) - 2023

Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs. Effectifs salariés présents durant la dernière semaine de décembre.